

Jean-Pierre Rosenczveig



Jean-Pierre Rosenczveig, né en novembre 1947, est une figure importante dans le domaine des droits de l'enfance et du travail social en France et à l'international. Juge des enfants pendant 7 ans à Versailles à la fin des années 70, il devient, en 1984, conseiller technique auprès de Georgina Dufoix, secrétaire d'état chargée de la Famille. En parallèle, il crée et dirige l'Institut de l'Enfance et de la Famille. En 1992, il est nommé président du tribunal des enfants de Bobigny, le plus grand tribunal pour mineurs de France.

Reconnu comme grand expert du droit pénal des mineurs, il est souvent sollicité par les gouvernements pour ses conseils ; notamment par le ministre de la Famille sous Jacques Chirac, Philippe Bas, où il est membre du comité pilotage de la loi de 2007 après avoir lancé l'Appel pour une réforme de la protection de l'enfance. Entre 1991 et 1997, il sera aussi Président de la commission «

déontologie des travailleurs sociaux » et membre du conseil supérieur du travail social.

Au cours de sa carrière de magistrat, Jean-Pierre Rosenczveig s'est beaucoup investi en tant que professeur à la faculté de Paris V, puis Paris X, ainsi que dans la vie associative. Il a été, entre autres, président du Bureau International des Droits de l'Enfance (BIDE), expert à l'UNICEF et il est le fondateur du COFRADE, (Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfance, auquel participe la fondation AJD).

Jean-Pierre Rosenczveig a pris sa retraite en juin 2014, mais il continue à s'investir auprès des associations et à partager son savoir dans différents médias, notamment sur son blog du Monde avec près de 800 billets. Il est aujourd'hui membre du Bureau du Conseil national de la protection de l'enfance (depuis 2012), Président d'ESPOIR avec une 500 ETP et une trentaine de services en région parisienne et Co-Président de la commission Enfance, Familles Jeunesses de l'UNIOPSS.